



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 27 AOUT 2022
SALLE LA CONFLUENCE à BETTON

Ouverture de l'Assemblée Générale à 9h30 par Monsieur LE YONDRE, Président du District 35.

Monsieur LE YONDRE indique aux clubs que c'est toujours un plaisir de les retrouver. Le passage de deux à une assemblée générale est désormais une habitude et est je pense apprécié de tous évitant ainsi les multiples déplacements aux bénévoles des clubs, même si l'organisation de cette assemblée avant la reprise des compétitions est quelque peu contraignante pour nous puisque nous devons clore les comptes dans un temps restreint.

Monsieur LE YONDRE remercie Madame BESSERVE Maire de BETTON pour la mise à disposition de la salle et remercie également le club CS BETTON pour le très bel accueil effectué ce matin. Le café et les viennoiseries ont été très appréciées je crois.

Le quorum est respecté L'assemblée Générale peut régulièrement délibérer.

CLUBS	Inscrits	Présents ou représentés	%
	239	210	88%
VOIX	Inscrits	Voix des Présents ou représentés	%
	561	523	93%

Intervention Madame BESSERVE - Maire de Betton

Madame BESSERVE, Maire de BETTON souhaite la bienvenue aux clubs. C'était une salle de sport, c'est aujourd'hui une salle polyvalente. Le sport à Betton s'est développé à partir des années 60. A l'époque, une seule section existait qui était le football.

La ville de Betton compte environ 12500 habitants et a une forte politique sportive. L'objectif de la municipalité est de permettre la pratique sportive au plus grand nombre quel que soit l'âge et la situation. Le sport participe au maintien en bonne santé et le vivre ensemble. 3 axes principaux à Betton : soutien aux acteurs du sport, volonté de coopération avec d'autres collectivités pour répondre à des besoins et une réflexion engagée pour l'ouverture du sport aux personnes en situation de handicap. Subvention de 171 000€ attribué au sport par la Commune. La ville dispose de nombreux équipements sportifs comme une salle de gym, un dojo, un terrain d'honneur, deux terrains synthétiques et 4 salles de sport. La ville bénéficie du Label «Terre de Jeux 2024 ».

Le football et la gym sont les sports les plus importants en termes d'effectifs avec notamment 552 licenciés dans le football dont 362 jeunes.

Madame la Maire, remercie l'ensemble des bénévoles qui par leur engagement permettent le développement du sport à Betton et l'accès au plus grand nombre. Elle remercie également le club du CS BETTON pour sa mobilisation dans l'organisation de cette Assemblée Générale et souhaite à toutes et tous une belle Assemblée Générale.

Intervention Monsieur BROUILLARD - Président du Club de BETTON.

Monsieur BROUILLARD Stéphane tient tout d'abord à remercier Monsieur LE YONDRE qui a proposé au club d'accueillir cette Assemblée Générale. 500 licenciés au club des U6 aux Seniors. Une augmentation des effectifs dans les catégories jeunes a été observée sauf dans les catégories U14 à U18.

Une belle dynamique est à noter pour les seniors avec deux montées successives. La Volonté est de poursuivre le développement du foot féminin avec le District et la Ligue, puisqu'à ce jour, le club compte 70 licenciées. Le club a d'ailleurs obtenu le label féminin l'année dernière.

Le club s'articule autour de valeurs familiales avec de nombreux objectifs comme la formation des éducateurs, salariées et bénévoles pour l'encadrement des équipes.

Le président, Monsieur BROUILLARD, remarque notamment qu'actuellement il est difficile de retrouver des bénévoles. En clôture de son intervention, celui-ci remercie l'ensemble de ses bénévoles qui sont présents aujourd'hui et souhaite une belle matinée et assemblée générale aux clubs.

Intervention Monsieur LE YONDRE - Président du District

Avant d'ouvrir cette Assemblée Générale officiellement, le Président Monsieur LE YONDRE souhaite observer une minute de silence à la mémoire des personnes disparues cette saison que ce soit au sein des clubs ou au sein du District Avec une pensée particulière pour Madeleine secrétaire du District et Monsieur REBILLON, Vice-Président du District.

Monsieur LE YONDRE souhaite excuser Monsieur LE GRAET, Président de la FFF, Monsieur NOLORGUES, Président de la LFA, Monsieur HILLION, Président de la Ligue, Monsieur BENOIT, Secrétaire Général du District et Monsieur DELAHAYE, Trésorier du District. Il remercie par ailleurs la présence de Monsieur CHENUT, Président du Conseil Départemental, Monsieur MORAZIN Vice-Président en Charge des Sports et Monsieur GRENIER de la DRAJES qui interviendra en fin d'Assemblée Générale.

Il a été décidé cette saison de raccourcir les interventions pour permettre aux clubs de prendre le temps de participer aux différents ateliers avec cette Assemblée. La présentation du rapport d'activité notamment sera allégée puisque celui-ci a été remis aux clubs en format papier, qui ont donc pu en prendre connaissance.

Une saison de reprise après deux saisons tronquées voir entièrement gelées. Tout le monde était inquiet à la dernière AG avec la mise en place des protocoles, les licenciés, les bénévoles et les dirigeants allaient-ils revenir ?

Cela a été difficile mais félicitations à vous tous les clubs puisque nous y sommes parvenus, nous avons retrouvé nos licenciés d'avant crise sanitaire. Ce n'est pas le cas dans les autres districts bretons. La situation est disparate en fonction des structures. Les grosses structures ont eu plus de facilité à redémarrer et ont augmenté leur nombre de licenciés. Pour les plus petites structures, une tendance au regroupement pour pouvoir continuer une activité. La proximité est le premier vecteur de la pratique sportive et la présence sur l'ensemble du territoire est importante. La force de notre sport est d'être présent sur l'ensemble du territoire. Une autre tendance, la professionnalisation des clubs. En deux saisons, 23 dossiers de création d'emploi ont été déposés. Mais attention à la pérennisation de ces postes lorsque les aides s'arrêtent.

Satisfaction sur le football féminin avec le développement qui se poursuit tout comme le développement des nouvelles pratiques. Les effectifs d'arbitres se maintiennent également mais il serait judicieux de pouvoir également garder ceux qui sont déjà présents sur les terrains le dimanche.

Monsieur LE YONDRE attire l'attention sur un des points négatifs de cette saison qui est le comportement sur le bord de terrain. Il est de la responsabilité des clubs de retirer de leurs effectifs des personnes qui ont des comportements qui n'ont rien à faire sur un terrain de football. Il sera d'ailleurs montré lors de la présentation du rapport d'activité que la Commission de Discipline a traité de nombreux dossiers cette saison. Il est aussi regrettable que des décisions soient cassées par la Ligue pour un vice de forme et non un problème de fond.

De nombreuses aides ont été attribués lors des précédentes saisons lors de la crise covid, une nouvelle aide sera également proposée cette saison avec pour objectif le renouvellement des tablettes. L'opération bons d'achat nike est également renouvelée et une nouvelle opération voit le jour cette saison qui est la distribution de bons d'essence. Nous en reparlerons au cours de cette AG.

Monsieur LE YONDRE souhaite une belle assemblée générale à tous et laisse la parole à Monsieur CHENUT, Président du Conseil Départemental qui de par son emploi du temps s'excuse de ne pouvoir assister à la totalité de notre assemblée.

Intervention de Monsieur CHENUT – Président du Conseil Départemental.

Monsieur CHENUT souhaite la bienvenue à toutes et tous et il tenait comme chaque année à être présent.

Le football représente un environnement considérable puisqu'elle est la première pratique sportive en Ille et Vilaine. Depuis plusieurs années le nombre de licenciés oscille entre 45 000 et 50 000. La logistique peut parfois faire défaut aux clubs, ce qui explique la mutualisation des fonctions collectives qui devient de plus en plus importante au fil des années. Monsieur CHENUT remercie les clubs pour leur engagement constant et partage les propos du Président,

Monsieur LE YONDRE sur les mauvais comportements qui n'ont rien à voir avec la pratique sportive qui doit être le partage, la cohésion et le vivre ensemble.

Monsieur CHENUT a conscience que les mauvais comportements sont souvent liés à des groupes de « supporters » qui ne viennent pas sur les bords des terrains pour le match mais bien pour en découdre et cela se trouve à tous les niveaux. Il faut engager toutes les procédures pour limiter ce genre de situation.

L'engagement des clubs est bien de favoriser cette pratique sportive pour ses vertus propres mais aussi ces fonctions éducatives. Le sport permet d'apprendre le vivre ensemble dès le plus jeune âge pour faire des jeunes licenciés, les citoyens de demain.

Le département continue sa dynamique de soutien auprès des associations et notamment sportives.

Monsieur MORAZIN, Vice-Président en charge des sports fera un point sur les aides en cette fin d'assemblée générale.

Monsieur CHENUT adresse tous ses encouragements aux clubs pour cette nouvelle saison.

Rapport activité Saison 2021/2022

Le rapport d'activité est présenté par Monsieur DELEON, Vice-Président, en l'absence de Monsieur BENOIT.

La présentation de ce rapport se trouve désormais plus succinct que les années précédentes puisque les clubs ont reçu le rapport d'activité en format papier.¹ Ce qui nous permettra de nous réserver un temps d'échange un peu plus long au cours de cette Assemblée. Le Rapport d'activité complet est annexé à ce PV.

Remise trophées aux champions de divisions

Les trophées des champions de division sont remis aux clubs par Mrs

CHAMPIONNATS - CHAMPIONS DIVISION			
SENIORS		JEUNES	
D1	TINTENIAC ST DOM 1	U18 D1	GJ LA VAUNOISE 2
D2	ESP CHARTRES 3	U18 D2	RENNES TA 2
D3	USC CHAVAGNE 2	U17 D1	REDON ATL VIL 1
D4	SC COMBOURG 1	U17 D2	RENNES CPB BREQ 3
D5	ESP CHARTRES 5	U16 D1	ST GREGOIRE US 1
SEN F D1	OC CESSON	U16 D2	JA PIPRIAC 1
SEN F D2	US NOYAL CHATILLON	U15 D1	REDON ATLANT. VIL 1
SEN F A 7	US ST GUINOUX	U15 D2	GJ BREAL CHAVAGNE
FUTSAL D1	RENNES CPB BREQ	U15 D3	GJ PAY DOL BAIE 2
FUTSAL D2	AS LA GOUESNIERE	U14 D1	FC BRUZ 1
SEN FUTS F	REN FUTSAL AS	U14 D2	FC CANTON DU SEL 1
FOOT ENT D1	RENNES CREDIT AGRICOLE	U14 D3	RC RANNEE LA GUERCHE 1
FOOT ENT D2	RENNES FC STAR	U15 F D1	REDON ATL VILAINE 1
VETERANS	ASSP EPINIAC	U15 F D2	STADE CASTELBOURGEOIS
VETERANS A 7	RENNES AC	U15 F D3	US BAIN BRETAGNE
		U18F D1	US LIFFRE
		U18F D2	FC BRUZ 2
		U13 D1	RENNES STADE 1
		U13 D2	J COMBOURG 1
		U13 D3	REDON ATL VILAINE 2

Bilan financier Saison 2021/2022

Le bilan financier est présenté par le Président, Monsieur LE YONDRE, suite à l'absence excusée pour vacances du Trésorier, Monsieur DELAHAYE.

L'exercice 2021/2022 a été impactée par :

- Frais arbitrages versés par le District
- Fond de solidarité du District vers les clubs
- Mouvement du personnel : 1 emploi supplémentaire
- Aides de l'Etat versés après clôture des comptes

¹ Cf Rapport d'Activité

Le bilan financier se décompose comme tel :

- Produits exploitation = 777 257 €
- Charges exploitation = 655 085 €
- **Résultat exploitation = + 122 172€**
- Résultat Financier = - 1773€
- Résultat Courant = + 120 399€

- **Mise en place d'un fond de dotation club pour renouvellement tablettes**

- Soit charges exceptionnelles = - **109 975€** affectés aux comptes clubs en fonction du nombre d'équipe engagées.
- Produit exceptionnel = **13976€** (Intégration des subventions investissement)
- Après intégration résultat exceptionnel le résultat comptable est de **24400€**.

Pour la mise en place du fond de dotation, les clubs s'ils le souhaitent, auront 15 jours pour commander le nombre de tablettes souhaitées.

Le district fait la commande groupée et fera un débit sur le compte club en déduction de la dotation club.

Monsieur PARE – Commissaire aux Comptes intervient :

En ma qualité de Commissaire aux Comptes, j'ai procédé au contrôle des comptes du District Ille et Vilaine qui sont constitués par le bilan et les comptes de résultat.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Commission des Finances de votre District.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du District de football d'Ille et Vilaine à la fin de cet exercice.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier.

Le bilan financier de la saison 2021/2022 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

 **Budget prévisionnel Saison 2022/2023**

Ce budget est proposé sur la base du budget réalisé de la saison précédente et prend en compte certains points :

- Revalorisation salariale (accord conventionnel)
- Règlement par le District des frais d'arbitrages en D1 et D2 FOOT ENTREPRISE
- Suppression des droits formation (qui passent à l'IR2F)
- Droits engagements des équipes pour les Championnats de District

CHARGES	2022/2023	PRODUITS	2022/2023
Charges d'exploitation	382 500	Ressources d'Exploitation	400 000
Frais de commissions	70 000	Droits engagements clubs	90 000
Fonctionnement SSL	16 000	Amendes discipline	80 000
Stages-Formations	30 000	Statut arbitrage	5 000
Frais généraux	70 000	Stages - Formations	24 000
Dotations clubs + Equipements	35 000	Frais de gestion	13 000
Valorisation benevolat	8 500	Recettes diverses	10 000
Frais arbitrage D1 D2 D3	144 000	Frais arbitrage Part club D1 D2 D3	144 000
Frais arbitrage D1FE + D2FE	9 000	Frais arbitrage Part club	9 000
		Prestations services (Partenariat)	25 000
Impôts et taxes	11 000	Subventions	340 000
		Conseil Départemental	25 000
Salaires + Charges	299 000	ANS Territoriale	15 000
Salaires Brut Personnel	224 000	ANS Emploi	12 000
Salaires éducateurs SSD	7 000	FFF Emploi Plus Prefo	68 000
Charges sur salaires	68 000	LFA Contrat Objectif	95 000
		LBF fonct + Emploi + FMS	117 000
		Aide Apprentissage	8 000
Divers	63 500	Divers	16 000
Dotations Amortissements	61 200	Transfert de charges	1 000
Interets emprunts	2 300	Produits financiers	2000
		Quote part subv Investissement	13000
Total Charges	756 000	Total Produits	756 000

Le budget prévisionnel est arrêté et équilibré à 756 000€, Monsieur PARE, Commissaire aux comptes a examiné les comptes prévisionnels établis sous la responsabilité du Comité Directeur et n'a pas relevé d'élément de nature à remettre en cause les hypothèses retenues pour établir ces comptes prévisionnels. Il n'a également pas d'observation à formuler.

Le budget prévisionnel 2022/2023 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Vœux et Propositions – Textes Réglementaires

Monsieur DELEON, Vice-Président, fait un court rappel des règlements qui se trouvent en détail dans le guide club. Il rappelle notamment l'importance de vérifier le bon paramétrage des comptes de tous les utilisateurs de la FMI avant les premières rencontres. Réinitialisation des mots de passe à chaque début de saison. De plus, le nouvel outil de gestion des compétitions impose d'utiliser deux interfaces distinctes pour l'organisation et la gestion² :

- d'une part, des compétitions nationales.
- d'autre part, des compétitions régionales et départementales.

Tous les textes réglementaires que ce soit la purge d'une sanction disciplinaire, les règles de participation en équipe inférieure et les règlements des différents championnats se trouvent dans le guide du club remis à tous les clubs dans l'enveloppe de cette assemblée.

En ce qui concerne les Vétérans, il est rappelé que le Challenge Vétérans-Loisirs est ouvert aux licenciés Libres Vétérans et aux licenciés Loisirs de plus de 30 ans.

Attention, aucun joueur licencié libre de moins de 35 ans n'est autorisé à participer à ce Challenge Vétérans tout comme les joueurs évoluant en Championnat National, Régional ou D1.

Pour le Championnat Vétérans à 7, cela reste uniquement réservé aux licenciés Vétérans sans dérogation.

Vœu du Club STADE SAINT AUBINAIS : Possibilité de mixité dans le challenge vétérans Loisir

Le championnat Vétéran est désormais Un challenge Vétéran - loisir, le club demande que les joueuses licenciées foot loisirs de 30 ans et plus puissent jouer dans ce challenge en Mixité sans restriction de nombre afin que celles-ci n'abandonnent pas la pratique.

Ce vœu est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Après ce vote, la question se pose de mettre en place ou non la FMI pour les Vétérans/loisirs car il est à noter qu'étant un challenge loisirs, de nombreuses feuilles de match ne sont jamais transmises au District.

Cette proposition est refusée à la majorité puisque la plupart des clubs pour ce type de pratique s'arrangent entre eux pour positionner les rencontres.

Monsieur DELEON poursuit sur la modification des pyramides des compétitions nationales³ et régionales⁴ qui vont automatiquement impacter sur les pyramides District⁵.

Pour la pyramide District il est proposé un changement notamment sur la D3-D4 et D5.

L'idée serait de supprimer la D5 et de faire une D3 et une D4 en deux phases.

Le but serait d'éviter d'avoir des trajets longues distances pour la D4 et D5 et également d'avoir un trou dans le calendrier entre décembre et février. Pour la D1 et la D2 aucun changement.

² Cf Annexe 1

³ Cf Annexe 2

⁴ Cf Annexe 3

⁵ Cf Annexe 4


- Mise en place championnat D3 et D4 en deux phases :
 - o D3 :
 - 1ère phase groupes de 10 équipes. 10 groupes de 10 équipes = 100 équipes
 - 2ème phase groupes de 12 équipes - 9 groupes de 12 équipes = 108 équipes
 - o D4
 - 1ère phase groupes de 10 équipes - 12 groupes de 10 équipes = 120 équipes
 - 2ème phase groupes de 12 – 9 ou 10 groupes de 12 équipes = 108 à 120 équipes
 -

A l'issue de la première phase de groupe, les derniers de D3 descendent en D4 et les 1ers de D4 et meilleurs seconds de D4 accèdent à la D3.

A l'issue de la seconde phase, les deux premiers de D3 accèdent à la D2. Les 12èmes, 11èmes et moins bons 10èmes de D3 descendent en D4 et les premiers de D4 accèdent à la D3.

Il n'y aura pas deux équipes du même club dans le même groupe lors de la première phase mais cette possibilité existe pour la seconde phase.

Cette proposition est soumise aux votes et est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

 Bilans des aides aux clubs sur la saison 2021-2022 et opérations sur saison 2022-2023

Monsieur LE YONDRE reprend la parole pour parler des aides versées aux clubs lors de la saison écoulée et celles qui vont avoir lieu lors de la future saison.

- **Aides aux clubs et collectivités saison 2021/2022 :**

- o FFF Bons Achat Nike = 232 000€
- o FFF FAFA Equipements / Transports = 365 900€
- o FFF FAFA Emploi = 170 750€
- o FFF FAFA Formation = 25 000€
- o District Fond de Solidarité = 110 000€
- o District Dotation Equipements Sportifs (Finales et Evènements) = 35 000€

Au total, **938 850€ d'aides versées.**

- **Aides aux clubs saison 2022/2023 :**

- o Bons Achat Nike : Commandes possibles sur la plateforme Nike Foot Amateur. 50% des clubs n'ont pas encore utilisés leurs bons, l'opération se clôture en octobre.
- o Bons Essence (FFF) : Bons d'une valeur de 50€. Le nombre de bons par clubs se fait au prorata du nombre de licenciés sur les catégories U6 à U18.
- o Dotation clubs par le District pour achat de tablettes : 110 000€. La répartition du montant alloué par club se fera en fonction du nombre d'équipes Seniors et Jeunes Hommes et Femmes engagées. Le montant maximum sera équivalent à 6 tablettes soit 1000€ et le montant minimum sera de 100€.

Il appartiendra aux clubs de commander le nombre de tablettes qu'ils souhaitent.

 **Intervention Equipe Technique Départemental**

- **Mouvements ETD :**

Une équipe fortement remaniée⁶ cette saison avec le départ de Mathieu BLOUIN comme Directeur du Pôle Espoir Féminin et Marie HERY comme CTD DAP dans le District 22.

Tanguy CHALM remplace Yohan MARDELE sur le poste de CTD DAP

Niels NOUI remplace Marie HERY

Yohan MARDELE remplace Mathieu BLOUIN sur le poste de CTD PPF.

Celui-ci n'ayant pas le diplôme requis à ce jour pour ce type de poste, il reste pour cette saison rattachée au District jusque obtention du diplôme nécessaire.

A noter également Emilie GIRAUD qui est arrivée en tant qu'agent de développement en octobre dernier.

⁶ Cf Annexe 5

Présentation des actions pour la saison 2022/2023

- Comme chaque année, le District recherche 3 jeunes pour missions de service civiques notamment pour le PEF et le développement des pratiques (foot loisirs, foot féminins et foot à l'école).
- Rentrée du Foot : 17 septembre pour les U9, 24 septembre pour les U7 et le 1^{er} octobre pour les U6F à U11F. Attention les inscriptions se font désormais sur footclub via le logiciel FAL (Foot Animation Loisir)

Pour le logiciel FAL et notamment les inscriptions des équipes en FAER, Gaëtan TEXIER rappelle que pour pouvoir engager une ou plusieurs équipes, il faudra obligatoirement renseigner le nom du ou de la responsable de la catégorie.

L'éducateur(rice) devra posséder une licence et apparaître sur FootClubs en tant que responsable de la catégorie. Les équipes devront déposer sur ce nouveau logiciel leur FICHE DE PRESENCE.

En ce qui concerne le FAER, l'organisation de la saison est quelque peu modifiée⁷. De plus, la mise en place d'une amende de 5€ sera effective pour les clubs qui n'auront pas transmis les feuilles de matchs avant le mercredi suivant la rencontre.

- Réunions informations :

Comme la saison passée, des réunions d'informations sont proposées en visioconférence et en présentiel en fonction des thématiques en ce début de saison. Les inscriptions se font en lignes et sont possibles jusqu'à J-1. Les convocations seront envoyées le matin de la réunion avec lien de la visioconférence.

- Structuration des clubs : Encore une fois, le District s'engage à aider et à accompagner les clubs dans leur structuration et notamment par la distribution de Labels. Tout d'abord les clubs doivent effectuer un auto-diagnostic de leur projet club qui regroupe 4 thématiques (sportif, éducatif, encadrement et formation et associatif). Une fois ce diagnostic effectué, le club peut bénéficier de l'aide et de l'accompagnement du District jusqu'à l'évaluation et l'obtention du label.⁸

- Programme formation éducateurs et dirigeants :

Pour rappel, les inscriptions se font désormais exclusivement via Portails Clubs ou via le Site de la Ligue. L'ensemble du calendrier des formations se trouvera sur le site du District.

- Projet de performance fédéral : Comme les saisons passées, des rassemblements et des détectations seront organisées par catégories des U14 au U18. Cette saison, un encadrement spécifique pour les gardiens de buts qui seront intégrés aux détectations et qui auront des journées dédiées.
- Engagement équipes Jeunes Foot à 11 : A ce jour 342 équipes engagées sur les catégories U14 à U18. Début des brassages pour les U14 le 17/09, début du Championnat U15 à U18 le 24/09. Le brassage des U14 se fera en deux temps (groupe de 6).

- Développement des nouvelles pratiques :

- Mise en place Challenge Foot 5 : Ouvert aux licencié(e)s loisirs. Matches le vendredi soir à l'urban soccer avec financement 50% clubs et 50% District.
- Mise en place de rassemblements des sections Foot en Marchant

L'ensemble de l'équipe technique souhaite une belle saison à l'ensemble des clubs.

Elections des représentants Clubs de District aux AG de Ligue

La liste proposée⁹ est soumise aux votes et adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

⁷ Cf Annexe 6

⁸ Cf Annexe 7

⁹ Cf Annexe 8

Intervention de Monsieur Gildas GRENIER (DRAJES)

- Le pass sport : Aide qui est renouvelée cette saison et qui est de 50€ à la prise de la licence. Nouveauté cette année, les étudiants boursiers de moins de 26 ans pourront en bénéficier. Afin d'accéder à cette aide, les familles recevront un courrier par mail et voie postale avec un code qu'elles devront fournir aux clubs. Ce code sera aussi sur le site de la CAF. Attention, Monsieur GRENIER rappelle qu'il n'y a qu'un seul code par enfant et que celui-ci doit être enregistré par le club sur le compte asso. Une fois le code enregistré, le virement sera automatique, cela ne passera plus par le CDOS ce qui doit simplifier les démarches. Le nom de la personne sera indiqué sur le virement bancaire. Monsieur GRENIER rappelle aux clubs qu'ils ont jusqu'au 31/12/2022 pour enregistrer les codes sur leur compte asso et que le montant de 50€ doit être déduit du prix de la licence.

Pour certaines structures qui ont un prix de licence assez bas, il peut y avoir une marge et celle-ci doit être réinjectée dans le club. Enfin, un site va être créé pour permettre la réédition des courriers avec le code avant que celui-ci ne soit disponible sur la CAF.

- Fonds développement Vie Associative (FDVA) : Idée de ce fonds d'aides est d'aider les petites structures en complément de l'ANS. C'est un fonds ouvert à partir de janvier-février et qui est de 500 000€ pour l'Ille et Vilaine. Cela peut représenter 1000€ à 2000€ d'aides pour un club.
- Aides ANS : Dispositif ouvert à partir de février – mars qui peut être sur la création d'un emploi par exemple avec une aide possible sur 3 ans. Cette aide est aussi possible sur les équipements, comme la rénovation d'un terrain synthétique ou naturel par exemple. Ces dispositifs peuvent s'ajouter à d'autres déjà utilisés par les structures.
- Dématérialisation du renouvellement des cartes professionnelle des éducateurs : Création du site EAPS d'ici la fin de l'année.

Intervention Monsieur MORAZIN – Vice-Président en charge des Sports du Conseil Départemental.

Monsieur MORAZIN remercie Monsieur LE YONDRE pour l'invitation à cet événement et les clubs pour leur engagement pour l'Ille et Vilaine. Le département apporte 25 000€ d'aides plafonnés pour le football sur les 460 000€ alloué par an au sport. Le conseil départemental renouvelle l'opération coupon sports

Cette année, nous rentrons dans la 4ème génération de contrats de territoires avec des subventions possibles pour les infrastructures sportives (terrains synthétiques, vestiaires...) pour des projets portés par les mairies et EPCI. Le département s'attelle également à aider les formations pour les éducateurs et notamment les jeunes. Il y a également une participation du département pour les finales de coupes départementales et une aide a été apporté aux clubs notamment durant la période COVID.

Le département apporte également des aides pour les clubs qui sont en N1, N2 et N3.

Cette saison sera de nouveau proposée la possibilité pour les jeunes collégiens d'aller voir un match au Stade Rennais. Le département est présent dans le développement du sport que ce soit en terme éducatif ou sportif.

Monsieur MORAZIN remercie le District 35 pour le développement des pratiques sportives et également pour les subventions apportées aux communes. Nous souhaitons également tous que la France réalise une belle coupe du monde car nous le savons lorsqu'il y a de bons résultats cela permet de faire revenir les jeunes licenciés. Pour les Jeux Olympiques 2024, l'objectif serait de faire découvrir 10 sports à partir de janvier 2024 avec un possible passage de la flamme olympique dans le département.

Monsieur MORAZIN rappelle les fonctions premières du sport qui sont la rencontre, le plaisir et le sociale. Il souhaite une belle saison à toutes et tous.

Clôture de l'Assemblée par le Président – Monsieur LE YONDRE

Monsieur LE YONDRE tient à remercier à son tour le Conseil Départemental pour l'aide et le soutien apporté. Il remercie également l'ensemble des clubs pour la tenue de cette assemblée qui fut constructive et participative. Enfin il souhaite une très bonne saison à toutes et tous.

La séance est levée à 12h30.

Le Président du District invite l'ensemble des clubs au pot de l'amitié ainsi qu'à la collation de fin assemblée préparée par le club CS BETTON . Tous nos remerciements aux bénévoles du club mobilisés pour l'organisation.

Le Président Du District
Philippe LE YONDRE

Le Vice-Président
Marcel DELEON

La Secrétaire de Séance
Maud DEBARBAT

ANNEXES :

Annexe 1 :

Exemple 1 :

Dirigeant d'une équipe qui n'est engagée que dans des compétitions nationales (Coupes de France, N1, N2, N3...) :
 Un seul compte FMI suffit, case « Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions » DÉCOCHÉE

Utilisateur	Prénom, NOM
Code d'accès	Identifiant
Type de profil	Invité
Profil Invité organisation, licences et compétitions	
Gestion feuille de match informatisée	<input type="checkbox"/> Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions
Signataire des demandes de licences dématérialisées	
Actif	Actif



Exemple 2 :

Dirigeant d'une équipe qui n'est engagée que dans des compétitions Ligue ou District (R1... D1... Coupes Régionales ou Départementales...) :
 Un seul compte FMI suffit, case « Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions » COCHÉE

Utilisateur	Prénom, NOM
Code d'accès	Identifiant
Type de profil	Invité
Profil Invité organisation, licences et compétitions	
Gestion feuille de match informatisée	<input checked="" type="checkbox"/> Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions
Signataire des demandes de licences dématérialisées	
Actif	Actif



Exemple 3 :

Dirigeant d'une équipe qui est engagée à la fois dans une compétition nationale et à la fois dans une compétition Ligue ou District :
 Deux comptes FMI distincts sont nécessaires :

o Un compte qui permet de gérer les matchs des compétitions nationales

Utilisateur	Prénom, NOM
Code d'accès	Identifiant
Type de profil	Invité
Profil Invité organisation, licences et compétitions	
Gestion feuille de match informatisée	<input type="checkbox"/> Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions
Signataire des demandes de licences dématérialisées	
Actif	Actif

o Un compte qui permet de gérer les matchs des compétitions régionales et départementales

Utilisateur	Prénom, NOM
Code d'accès	Identifiant
Type de profil	Invité
Profil Invité organisation, licences et compétitions	
Gestion feuille de match informatisée	<input checked="" type="checkbox"/> Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions
Signataire des demandes de licences dématérialisées	
Actif	Actif

Annexe 2 :

REFORMES PYRAMIDES – A) NATIONALE

- Passage L1 et L2 à 18 clubs
- Passage de 4 groupes à 3 groupes en N2
- Passage de 12 groupes à 8 groupes en N3

CIBLE
ATTEINTE
2025/2026

DIV	2022/2023			2023_2024			2024_2025			2025_2026					
	Eq	Mouvements	Nbr	Gr	Eq	Mouvements	Nbr	Gr	Eq	Mouvements	Nbr	Gr	Eq	Mouvements	Nbr
N1	18	montées en L2	2	1X18	18	montées en L2	2	1 X 18	18	montées en L2	2	1 X 18	18	montées en L2	2
	1 X 18	descentes de L2	4			descentes de L2	4			descentes de L2	2			descentes de L2	2
		Montées de N2	4			Montées de N2	4			Montées de N2	3			Montées de N2	3
		Descentes en N2	6			Descentes en N2	6			Descentes en N2	3			Descentes en N2	3
N2	64	montées en N1	4	4 X 14	56	montées en N1	4	3 X 16	48	montées en N1	3	3 X 16	48	montées en N1	3
	4 X 16	descentes de N1	6			descentes de N1	6			descentes de N1	3			descentes de N1	3
		Montées de N3	12			Montées de N3	11			Montées de N3	10			Montées de N3	8
		Descentes en N3	22			Descentes en N3	21			Descentes en N3	10			Descentes en N3	8
N3	168	montées en N2	12	11 X 14	154	montées en N2	11	10 x 14	140	montées en N2	10	8 X 14	112	montées en N2	8
	12 X 14	descentes de N2	22			descentes de N2	21			descentes de N2	10			descentes de N2	8
		Montées des Ligues	36			Montées des Ligues	13			Montées des Ligues	13			Montées des Ligues	25
		Descentes en Ligues	60			Descentes en Ligues	37			Descentes en Ligues	41			Descentes en Ligues	25
	250		24		228		24		206		28		178		

Ecart montées / descentes de ligue vers N3 (Lissées sur 3 saisons) Donc plus facile à intégrer dans les championnats régionaux

Annexe 3 :

REFORMES PYRAMIDES – B) LIGUE

	22/23		23/24	
N3	168	Montées en N2	12	154
		Descentes de N2	22	
	12 X 14	Montées des Ligues	36	11 X 14
		Descentes en Ligues	60	

Montées des ligues = 36 soit 3 par Ligue
Descentes en Ligue = 60 soit 5 / Gr de N3

DIV	SAISON 2022 2023				SAISON 23/24
R1		Descentes de N3	5	Application Règlement championnat N3	
	36	Montent en N3	3		
	3 X 12	Descentes en R2	9	Les 3 derniers de chaque groupe	
		Montées de R2	7	Les 1° de chaque groupe et Le meilleur 2° (1)	
R2		Descentes de R1	9	Les 3 derniers de chaque groupe	
	72	Montent en R1	7	Les 1° de chaque groupe et Le meilleur 2° (1)	
	6 X 12	Descentes en R3	18	Les 3 derniers de chaque groupe	
		Montées de R3	16	Les 1° de chaque groupe et Les 3 meilleurs 2° (1)	
R3		Descentes de R2	18	Les 3 derniers de chaque groupe	
	156	Montent en R2	16	Les 1° de chaque groupe et Les 3 meilleurs 2° (1)	
	13 X 12	Descentes en DIST	39	Les 3 derniers de chaque groupe	
		Montées des Dist	25	D22 - D29 - D56 = 6 accessions et D35 = 7 accessions	

(1) : Calcul des meilleurs 2° selon critères article 10.2 ci dessous

Annexe 4 :

PYRAMIDE DISTRICT FIN DE SAISON

Fin de championnat 22/23

Cette saison, nous sommes sur 5 Groupes en R3 nous pouvons donc avoir entre 9 et 14 descentes de R3 pour 7 Montées maxi en Ligue.

SOLUTION LA MOINS PEJORANTE 9 DESCENTES DE LIGUE					SOLUTION LA PLUS PEJORANTE 14 DESCENTES DE LIGUE					
D1		descentes de R3	9	72	D1		descentes de R3	14	72	
	72	montent en R3	7			72	72	montent en R3		7
	6 X 12	Descentes en D2	18			6 X 12	Descentes en D2	18		
		Montées de D2	16				Montées de D2	11		
D2		descentes de D1	18	108	D2		descentes de D1	18	108	
	108	montent en D1	16			108	108	montent en D1		11
	9 X 12	Descentes en D3	20			9 X 12	Descentes en D3	25		
		Montées de D3	18				Montées de D3	18		
D3		descentes de D2	20	100	D3		descentes de D2	25	100	
	108	montent en D2	18			108	108	montent en D2		18
	9 X 12	Descentes en D4	22			9 X 12	Descentes en D4	27		
		Montées de D4	12				Montées de D4	12		

Annexe 5 :

UNE ETD A VOTRE ECOUTE



GAETAN TEXIER

Plan de Performance
Fédéral
Foot en Milieu Scolaire
Label Jeunes

gtexier@foot35.fff.fr

ETD 2022 -
2023

YOHAN MARDELE

Formations des
Educateurs
Foot à 11 des Jeunes

ymardele@foot35.fff.fr



Agent de développement

egiraud@foot35.fff.fr



TANGUY CHALM

Foot A Effectif Réduit
(U6 à U13)
Foot à l'école

tchalm@foot35.fff.fr

NIELS NOUI

Foot Féminin
PEF
Foot Loisir
Foot Diversifié
Label Féminin

nnoui@foot35.fff.fr

4

Annexe 6 :

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

DEROULEMENT DE LA SAISON

U11 / U13

U11

U13

INSCRIPTIONS PAR NIVEAU

SECT. : OR / ARGENT /
BRONZE

CRIT. : OR / ARGENT

SECT. : OR / ARGENT



Brassage – 3 journées en multi-matches

DEBUT LE SAMEDI 24/09

Championnat
2 x 5 journées

DEBUT LE SAMEDI 19/11

+ DEFIS DE FIN DE RENCONTRE POUR LES U11

2 x 2 Tours de Coupe

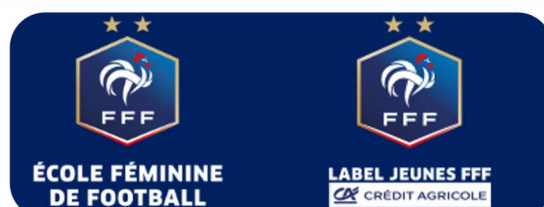
DEBUT LE SAMEDI 12/11

3 Tours de Futsal

Annexe 7 :

LES CLUBS LABELISES 2022 à 2025

LABEL EFF	
VITREENNE F.C.	Argent
U.S. GEVEZE	Argent
A.S. CHEMINOTS RENNAIS	Bronze
AM.S. VITRE	Bronze
U.S. FOUGERES	Bronze
O.C. MONTAUBAN DE BRETAGNE	Bronze
STADE SAINT AUBINAIS	Bronze
F.C. BRUZ	Bronze
U.S. CHATEAUGIRON	Or
AV. IRODOUER	Or
C.O. PACE	Or
CERC. PAUL BERT BREQUIGNY RENNES	Or
LA CHAPELLE JANSON FLEURIGNE LAIGNELET LE LOROUX	Or



LABEL JEUNES CA	
U.S. FOUGERES	Elite
O.C. CESSONNAIS F.	Elite
CADETS DE BAINS S/OUST	Espoir
AV. IRODOUER	Espoir
U.S. GEVEZE	Espoir
U.S. CHATEAUGIRON	Excellence
STADE SAINT AUBINAIS	Excellence
F.C. BRUZ	Excellence

Annexe 8 :

ELECTION DES REPRESENTANTS CLUBS DE DISTRICT pour AG LBF

TITULAIRES							
1		LA MEZIERE MELESSE	FAUGOUIN Franck	11		FC MONTFORT IFFENDIC	LEMOINE Stephane
2		LA BOUEXIERE	DEVASSY Elie	12		SC GOVEN	Michel HAYE
3		US BOURGBARRE	Gaetan BOURGE	13		US ST ARMEL	BIROTHEAU Aymeric
4		ERCE/LIFFRE	GUILLOUET Pascal	14		AV DOMALAIN	GALLON Benoit
5		USC CHAVAGNE	SACRE Arnaud	15		FC LA SEICHE	Gilles THIEBOT
6		ESP SIXT/AFF	HAMON Jean Pierre	16		Gd FOUGERAY Ste ANNE	GILBERT Denis
7		MARVILLE BAZOUGE	Bernard CANTO	17		FC CANTON Du SEL	Damien COLAS
8		ENT PARIGNE LANDEAN	Sabrina MALLE	18		US NOYAL CHATILLON	Ronan BLANCHARD
9		ETRELLES AS	MESSU Franck	19		OC BRETIEN	Eric DELAUNAY
10		USSENS	Marcel HUGUET	20		ODIA FOOT	Christian LEBOSSÉ
SUPPLEANTS							
1		Comite direction	Philippe LE YONDRE	6		Comite direction	Herve JEHANIN
2		Comite direction	Marcel DELEON	7		Comite direction	Marc ESCALAIS
3		Comite direction	Bernard MARTIN	8		Comite direction	Pierrette LOUIN
4		Comite direction	Stéphanie ORAIN	9		Comite direction	Christian RACINNE
5		Comite direction	Pascal LE BASTARD	10		Comite direction	Cyril DELAHAYE